

Le représentant du régime d'Ankara accueilli à Paris

# IMPASSE SUR LES DROITS DE L'HOMME

*Chirac et Mitterrand ne voient aucune objection à accueillir dans la CEE les bourreaux turcs*

« **L**A France et la Turquie partagent le dessein d'organiser l'avenir de l'Europe » : cette phrase a été prononcée mardi soir par le ministre des Affaires étrangères, Jean-Bernard Raimond, recevant à dîner son homologue turc. Elle confirme l'appréciation donnée un peu plus tôt par Jacques Chirac qui venait de recevoir Vahid Helesoglu : « Il n'existe, avait dit le premier ministre, aucune raison d'être hostile, même réservé » à l'égard de la candidature d'Ankara à la CEE, candidature que le gouvernement turc compte bien présenter d'ici à la fin de l'année 1987.

De telles affirmations équivalent à une absolution totale donnée au régime turc pour tous les crimes qu'il a commis — et commet encore — contre les droits de l'homme depuis son instauration par un coup d'Etat militaire en septembre 1980. Absolution d'ailleurs confirmée mercredi par François Mitterrand recevant à l'Élysée l'envoyé du général Evren.

Ainsi la France qui, en 1982, déposait une plainte contre la Turquie devant la Commission des droits de l'homme, vient-elle de se renier une nouvelle fois. Prétexe invoqué : la Turquie aurait retrouvé subitement la démocratie, comme un malade la santé, avec l'organisation par Evren d'élections législatives (d'ailleurs truquées).

En réalité, la démocratie en Turquie n'est même pas convalescente : les anciens partis sont toujours interdits et leurs dirigeants condamnés au silence, la censure toujours pesante, les tribunaux militaires actifs, l'état de siège maintenu dans de nombreuses villes et régions du pays. Mardi, le jour même où MM. Chirac et Raimond félicitaient leur hôte, un tribunal militaire d'Ankara prononçait deux peines de mort contre des prisonniers politiques pour avoir voulu « renverser le régime démocratique » et pour « appartenance à une organisation illégale. 46 autres militants de gauche étaient condamnés à la prison.

Comment passer sous silence le scandaleux jugement rendu le 23 décembre dernier à Istanbul, par un tribunal militaire encore, contre les dirigeants de la centrale syndicale progressiste DISK ? 264 peines de prison — parfois jusqu'à 15 ans — ont été prononcées contre des hommes coupables seulement d'avoir défendu, le plus légalement du monde, les intérêts des travailleurs.

On semble également oublier à Paris que l'armée turque occupe toujours une partie du territoire de Chypre, pays pourtant associé à la CEE.

Quelle Europe MM. Chirac et Mitterrand entendent-ils construire avec un tel régime sinon celle de la force brutale contre les travailleurs, de l'oppression contre les peuples ?

**Françoise-Germain Robin**



*A deux jours de Noël, l'année dernière, cinq ans après le début de leur procès, les dirigeants syndicaux turcs de la DISK écoutent tomber la sentence du tribunal militaire. (Photo Reuter.)*